

Ateliers d'art floral 2019/2020
ST MARTIN LE VINOUX (Assoc. Familiale)
Maison des Moais – salle Coluche

Jeudi 13h30 - 16h30 et 18h - 21h

- Jeudi 17 octobre 2019** **«Eventail»** *inscription avant le 1er octobre*
Travail de fleurs automnales, fruits et baies.
Je découvre le support de l'année.
- Jeudi 21 novembre 2019** **«Vendanges tardives»**
Mise en beauté d'une bouteille.
J'apporte une bouteille de vin rouge vide en verre + un bouchon de liège.
- Jeudi 19 décembre 2019** **«Féerie de Noël»**
Réalisation d'un centre de table pour les fêtes.
J'apporte un marteau.
- Jeudi 16 janvier 2020** **«Enlacé»**
Design et mouvement tournant.
J'apporte le support de l'année.
- Jeudi 20 février 2020** **«Carnaval»**
Que la fête commence !
J'apporte le support de l'année.
- Jeudi 19 mars 2020** **«Rayonnement floral»**
Réalisation d'un bouquet main.
Je n'apporte rien.
- Jeudi 09 avril 2020** **«Bienvenue »**
Confection d'un bouquet d'accueil.
J'apporte le support de l'année.
- Jeudi 07 mai 2020** **“Ondulation”**
Embellissement de boîtes pour décorer une table
J'apporte 3 boites de conserves vidées, lavées, séchées. hauteur: 8,5 cm diamètre : 8 cm
- Jeudi 11 juin 2020** **«Jeux»**
Création autour du sport ou jeux de société...
J'apporte un accessoire, un contenant lié aux jeux.

Matériel à apporter à chaque atelier :

sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de $\pm 1\text{m} \times 1\text{m}$, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 37

Animatrice Floriscola Dominique Ferrier 06 75 67 39 99

Responsable Floriscola Didier Chapel 06 23 12 12 05

Responsable Association Familiale Michelle Porte

TARIFS	MODALITES
Adhésion annuelle : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Adhésion Association Familiale	A régler lors du 1 ^{er} atelier
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 37 €	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale et à envoyer à M. Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.